



Professionnel rencontrant des impayés de la sécurité sociale

Par **artisan taxi**, le **07/05/2008** à **09:48**

bonjour,

artisan taxi, je rencontre des difficultés à me faire payer par les Caisses d'Assurances Maladie et les mutuelles en général.

En effet, je transporte des personnes bénéficiant du tiers payant, et télétransmets mes factures aux différents organismes comme la procédure le prévoit.

Dans ces conditions, je suis censée être payé dans la semaine suivante, hors ces caisses n'ayant plus de fonds, utilisent diverses excuses pour me régler en retard, quand elles le font ! Or, mon entreprise étant récente, je ne peux continuer dans ces conditions. En effet, les factures les plus anciennes datant de Janvier 2008, un capital de 6000 à 7000€ doit encore m'être versé.

Quel recours puis je utiliser pour y parvenir?

J'ai envoyés plusieurs courriers de réclamations, et appelez à diverses occasions les services concernés mais celà n'a rien changé.

Par ailleurs, ma jeune entreprise rencontrant ces difficultés de paiements depuis le début de sa création, je ne dispose plus aujourd'hui d'une trésorerie suffisante pour pouvoir continuer dans ces conditions. Pour travailler j'ai besoin d'un minimum de capital ne serait ce que pour payer le gazoil et les charges... merci de bien vouloir m'orienter dans la démarche à suivre.

Par **jeetendra**, le **07/05/2008** à **20:17**

bonsoir, pour ces retards de paiement il faudrait passer par un professionnel du recouvrement de créances il utilise des méthodes plus efficaces pour récupérer ces sommes, vous avez aussi la possibilité avec votre banquier de donner ces créances comme garantie de paiement pour continuer à bénéficier de crédits de fonctionnement, votre banquier pourra beaucoup vous aider il a l'habitude, courage, cordialement